



Termes de Référence recrutement d'un Prestataire pour la révision du catalogue des intrants pour le diagnostic et le suivi de l'infection à VIH

I. CONTEXTE

Le Sénégal s'est engagé à œuvrer pour l'élimination du sida à l'horizon 2030. La concrétisation de cet engagement repose sur l'atteinte des objectifs **95-95-95 d'ici 2025**, à savoir :

1. 95 % des personnes vivant avec le VIH (PvVIH) connaissent leur statut sérologique ;
2. 95 % des PvVIH diagnostiquées sont sous traitement antirétroviral (ARV) ;
3. 95 % des PvVIH sous traitement ARV présentent une charge virale durablement supprimée.

Le contrôle de l'épidémie nécessite un accent particulier sur la **gestion efficace des intrants VIH**, la **disponibilité des tests** et la **qualité des prestations de laboratoire** pour le diagnostic et le suivi biologique.

Le Sénégal dispose aujourd'hui de plusieurs plateformes de **diagnostic précoce (DP)** et de **charge virale (CV)** réparties sur tout le territoire. Cependant, ces plateformes présentent des nomenclatures et références d'intrants différentes, ce qui peut entraîner des confusions lors des commandes et des approvisionnements au niveau des PRA.

Un **premier catalogue national des réactifs et intrants VIH** a été élaboré en mars 2020 à Thiès, dans le but d'harmoniser les références et d'améliorer la logistique d'approvisionnement. Depuis, plusieurs évolutions technologiques et programmatiques ont eu lieu :

- Adoption de nouveaux tests rapides à la suite de l'appel d'offres national (AOI N°07/2022 – Réf. FSAMPE018/2023) ;
- Introduction de nouvelles plateformes de biologie moléculaire (Cobas 5800, systèmes automatisés Abbott, etc.) ;
- Mise à jour des algorithmes de dépistage du VIH et du **Plan stratégique national intégré VIH 2023–2030**.

Face à ces changements, une **actualisation du catalogue des intrants** est devenue indispensable pour garantir la cohérence des outils, l'efficacité logistique et la conformité aux standards nationaux et internationaux.

La **Division de Lutte contre le Sida et les IST (DLSI)**, ne disposant pas d'expertise technique spécifique pour conduire cette révision, sollicite l'appui du **projet EpiC mis en œuvre par FHI 360**, pour le **recrutement d'un Prestataire** chargé de mener ce processus en collaboration avec la DLSI et le CNLS.

II. JUSTIFICATION DU RECRUTEMENT

Cette Prestation s'inscrit dans le cadre du **résultat 2.3 du projet EpiC**, relatif au **renforcement des systèmes de santé pour améliorer la qualité du diagnostic et du suivi biologique du VIH**.



Le recrutement d'un Prestataire externe est justifié par :

- L'absence d'expertise spécifique sur la révision technique des catalogues d'intrants au sein de la DLSI ;
- La nécessité d'assurer une approche harmonisée et validée par l'ensemble des parties prenantes ;
- Le besoin de garantir la conformité des outils aux dernières recommandations de l'OMS et du PNLS ;
- L'urgence d'actualiser le catalogue afin d'assurer la continuité des approvisionnements et la qualité des prestations de laboratoire.

III. Objectif général

Contribuer à l'amélioration du système national de gestion des intrants VIH, en mettant à jour le catalogue national des réactifs et consommables de diagnostic et de suivi biologique, afin de soutenir l'atteinte des 95-95-95 et des résultats du projet EpiC.

IV. Objectifs spécifiques

1. Mettre à jour le catalogue national des intrants de diagnostic et de suivi biologique du VIH.
2. Organiser et animer une réunion de cadrage technique avec la DLSI, le CNLS et EpiC/FHI 360.
3. Partager les recommandations nationales et internationales relatives à l'utilisation des tests de diagnostic et de suivi biologique.
4. Réviser et harmoniser les nomenclatures, codes PNA, conditionnements et images des produits.
5. Produire le rapport final de la Prestation.

V. Taches du Prestataire

Sous la supervision directe de la Directrice Technique du projet EpiC/FHI 360, le Prestataire accomplira les tâches suivantes :

- Élaborer une **note méthodologique et un chronogramme** soumis à validation par la DLSI, le CNLS et FHI 360 ;
- Effectuer une **revue documentaire** des textes, référentiels et catalogues antérieurs ;
- Préparer et **animer l'atelier national de révision** du catalogue ;
- Actualiser les nomenclatures et références des intrants, incluant les codes PNA, désignations, conditionnements et visuels ;
- Intégrer les contributions des participants et finaliser le catalogue révisé ;
- Proposer un **mécanisme de distribution et de mise à jour périodique** du catalogue ;
- Produire les **rapports techniques et administratifs** suivants :
 - Rapport de l'atelier de révision,



- Rapport global de la Prestation incluant les recommandations techniques.

VI. Les livrables

1. Note méthodologique et chronogramme validés.
2. Rapport de l'atelier national de révision du catalogue.
3. Version finale du **catalogue des intrants VIH** (format imprimable et numérique).
4. Rapport global de mission incluant les recommandations finales.

VII. Résultats Attendus

- Le processus de révision du catalogue est validé et documenté.
- Le catalogue actualisé des intrants VIH est disponible et validé par les parties prenantes.
- Le rapport global de la mission est approuvé par la Directrice Technique du projet EpiC/FHI 360.

VIII. Profil du Prestataire

- Pharmacien, biologiste ou spécialiste de laboratoire de biologie médicale ;
- Minimum **10 ans d'expérience** dans le domaine du VIH et des services de laboratoire ;
- Maîtrise des **normes nationales et internationales de dépistage et suivi biologique du VIH** ;
- Expérience avérée dans l'élaboration de guides, manuels ou catalogues techniques ;
- Excellentes capacités de rédaction, de synthèse et d'animation d'ateliers ;
- Capacité à collaborer avec des partenaires institutionnels et techniques variés.

IX. Supervision

Le Prestataire sera placé sous la supervision directe de la Directrice Technique du projet EpiC/FHI 360, qui assurera la validation et la certification des livrables avant tout paiement.

La DLSI et le CNLS fourniront un appui technique et participeront à la validation des livrables.

X. Durée de La Mission

La consultation aura une durée totale de 15 jours ouvrables, à réaliser au Sénégal.

Le calendrier détaillé sera précisé dans le chronogramme validé au démarrage.

XI. Honoraires

Les honoraires et les frais liés à la mission (déplacements, communication, reproduction de documents, etc.) seront entièrement pris en charge par FHI 360 dans le cadre du projet EpiC.

XII. Documents à mettre à la disposition du Prestataire

- Catalogue actuel des réactifs et consommables VIH ;
- SOP nationale pour le dépistage du VIH en laboratoire ;
- Liste des équipements de DP et de CV disponibles dans le pays ;



- Liste des plateformes de géotypage VIH ;
- Plan stratégique national intégré VIH (2023–2030) ;
- Autres documents et rapports pertinents sur demande.

XIII. Critères d'évaluation technique et financière

1. Aperçu général

L'évaluation des propositions se fera selon deux volets :

- **Proposition technique (70 %)**
- **Proposition financière (30 %)**

Le Prestataire ou cabinet devra obtenir **au moins 70 points sur 100** à l'évaluation technique pour que son offre financière soit examinée.

2. Évaluation technique (70 points)

Critères	Sous-critères	Points
A. Formation et compétences	Diplôme de niveau Bac+5 minimum en pharmacie, biologie, santé publique, logistique des intrants ou équivalent. Doctorat : 10 pts ; Master : 8 pts ; Maîtrise : 6 pts.	10
B. Expérience professionnelle générale	Expérience d'au moins 10 ans dans les services de laboratoire, la logistique de santé ou les programmes VIH. • 10 ans : 10 pts ; • 7–9 ans : 8 pts ; • 4–6 ans : 5 pts.	10
C. Expérience spécifique	• Expérience avérée dans la rédaction ou la révision de documents techniques (catalogues, guides, SOP) liés au VIH ou à la biologie médicale – 10 pts. • Participation à des projets financés par des bailleurs internationaux – 5 pts. • Expérience en animation d'ateliers multi-acteurs et en validation de documents techniques – 5 pts.	20
D. Compréhension de la mission et méthodologie	• Compréhension claire du contexte et des objectifs – 10 pts. • Méthodologie proposée : cohérence, réalisme et alignement avec les TDR – 10 pts. • Plan de travail et chronogramme détaillé – 5 pts.	25
E. Capacité de communication et qualité de la présentation du dossier	Structure, clarté, présentation soignée, respect des consignes de soumission.	5
Total maximum : 70 points		



3. Évaluation financière (30 points)

Méthode de notation

L'évaluation financière sera effectuée uniquement pour les candidats ayant obtenu au moins **70%** de la note technique.

La note financière maximale (30 pts) sera attribuée à **l'offre la plus basse**.

Les autres propositions recevront une note proportionnelle selon la formule :

- $\text{Note sur 30/30} = (\text{Prix le plus bas} / \text{Prix de l'offre}) \times 30$.

4. Vérification préliminaire des dossiers (non notée)

Avant toute évaluation, le responsable des achats vérifiera la présence des pièces suivantes :

- Lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- Proposition technique complète ;
- Proposition financière séparée et signée ;
- CV à jour et copies de diplômes ;
- Attestation d'immatriculation fiscale ou registre de commerce (selon statut) ;
- Déclaration d'absence de conflit d'intérêt (*une **attestation écrite et signée** par le postulant confirmant qu'il **n'existe aucune situation** susceptible de compromettre son **impartialité, son indépendance ou son objectivité** dans la réalisation de la mission*).

Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas présentés au comité et seront rejetés avant notation.

Soumission de la candidature :

Les dossiers complets (offre technique, offre financière et documents requis) doivent être envoyés au plus tard le **1 décembre 2025 exclusivement par courrier électronique** à l'adresse suivante :

- Senegal.Tender@fhi360.org
- En mentionnant dans l'objet du message : « **Recrutement d'un Prestataire – Révision du catalogue des intrants VIH – Projet EpiC/FHI 360** »

NB :

Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

Si, au-delà de quinze (15) jours après la date de clôture de l'appel à candidatures, vous n'avez reçu aucune communication de FHI 360, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue pour la suite du processus.